

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

HORAIRES ET CALENDRIER

L'école est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine.

Le calendrier est transmis dans le dossier d'informations de rentrée envoyé aux familles en juillet.

<u>LES HORAIRES :</u>	Matin :	8h30 - 11h45 => CP, CE, CM
		8h45 - 11h45 => maternelle (Accueil à partir de 8h30 dans les classes)
	Après-midi :	13h30 - 16h30 pour toutes les classes

Les horaires d'entrée doivent être respectés par tous les enfants de maternelle et de primaire.

GARDERIE – ETUDE

Les horaires :

Garderie du matin :	7h35 - 8h15
Garderie du soir ou étude surveillée :	16h50 à 18h30

L'école est ouverte chaque matin dès **7h35** et une garderie est assurée pour tous les enfants à l'intérieur, en salle de motricité jusqu'à 8h00, puis jusqu'à l'entrée en classe :

Pour les classes enfantines, à l'intérieur, en salle de motricité.

Pour les classes primaires, à l'extérieur, sur la cour de récréation ou sous le préau.

Tous les enfants sont repris, le soir sur la cour (primaire) ou aux portes des classes (maternelles) par les parents. L'étude (primaire) et la garderie (maternelle) fonctionnent entre 16h50 et 18h30.

Aucun enfant n'est autorisé à attendre ses parents sur le trottoir ou sur la cour après 16h50. Il est obligatoirement conduit à l'étude. Une participation aux frais de surveillance d'étude ou de garderie est demandée aux enfants qui la fréquentent.

Rappel des horaires de sortie d'étude : 17h15, 17h30, 17h45 puis horaire libre jusqu'à 18h30.

EQUIPEMENT

Le port de la blouse, marquée au nom de l'enfant, est conseillé pour les activités d'art plastique en classe maternelle (PS et MS)

Un sac contenant survêtement et chaussures de sport est demandé à tous les élèves du primaire.

Tout vêtement ou objet personnel doit être marqué au nom de l'enfant. Les objets de valeur et les bijoux sont déconseillés. **L'école décline toute responsabilité en ce qui concerne les pertes en tous genres.**

LIVRES ET FOURNITURES

A partir du CP, les livres scolaires sont prêtés aux élèves, les fichiers de lecture, maths, catéchèse sont fournis par l'école et facturés aux familles.

Les familles doivent procurer à leurs enfants les petites fournitures d'usage courant. (Liste transmise début juillet). L'école fournit à tous les élèves les cahiers et protège-cahiers courants.

CATECHISME – CULTURE RELIGIEUSE

Un éveil à la foi est assuré dans les classes maternelles et en CP. Le catéchisme ou la culture religieuse sont compris dans l'horaire scolaire.

ABSENCES

Toute absence doit être signalée en téléphonant au secrétariat (**02.31.46.86.31**) le plus tôt possible (**avant 8h50**). Ainsi, les enseignants en auront connaissance en temps utile. Un justificatif écrit devra être présenté à l'enseignant(e). Toute absence injustifiée fera l'objet d'un suivi pour manquement à l'assiduité scolaire.

ASSURANCE

Tout élève inscrit à Sainte Marie est couvert par une assurance scolaire et extrascolaire **complémentaire** au régime général de la sécurité sociale et de la mutuelle. Elle garantit toutes les activités scolaires à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement, les trajets du domicile à l'établissement scolaire ou au lieu d'exercice d'une activité scolaire à l'extérieur. Les parents doivent s'assurer que leur enfant est couvert par leur Responsabilité Civile personnelle.

RENDEZ-VOUS

Les enseignants reçoivent les parents sur rendez-vous à partir de 16h45 et sur le temps du déjeuner. La Directrice reçoit sur rendez-vous chaque jour de la semaine.

SECURITE

Les enfants signent en début d'année le règlement qui leur est expliqué.
Seuls les petits jeux (billes, petites voitures, cordes à sauter, élastiques...) sont autorisés sur la cour.
Les billes ne sont pas autorisées en maternelle.
Le chewing-gum n'est pas autorisé.
Les robots, téléphones portables... sont interdits.
Les échanges de cartes ou autres jeux sont interdits.

POUR LES PARENTS

- Les parents ne sont pas autorisés à accompagner leurs enfants dans le couloir des classes primaires.
- Aucun enfant n'est autorisé à attendre sur le parking le midi et le soir.
- Les enfants attendent leurs parents à l'intérieur de la cour.
- Pour sortir seul, chaque enfant doit disposer d'une carte de sortie avec sa photo et la signature de ses parents.
- Tout enfant sortant sans carte de sortie avec un parent de l'école est placé sous sa responsabilité.
- Les enfants qui ne seront pas partis à 12h00 seront conduits au self avec les demi-pensionnaires.
- Les enfants qui ne seront pas partis à 16h50 seront conduits à l'étude.
- Les chiens ne sont pas admis sur la cour.
- Il est interdit **de fumer ou de vapoter** dans l'enceinte de l'école.
- On ne circule pas en vélo ou en trottinette sur la cour.

Aux heures de sortie, l'accès de la cour est autorisé aux parents uniquement à partir de 11h45 et de 16h30. L'accès des véhicules est interdit sur le parking qui est **réservé aux enseignants de 7h45 à 17h00**. Après 17h00, le parking est autorisé pour les parents qui viennent chercher les enfants à l'étude ou à la garderie.